

**LOI SUR LES STATISTIQUES DE D'ÉTAT CIVIL**

R-015-2017

Enregistré auprès du registraire des règlements

2017-05-11

**RÈGLEMENT SUR LES FORMULES RELATIVES AUX STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL**  
**—Modification**

Sur la recommandation du ministre, en vertu du paragraphe 60(1) de la *Loi sur les statistiques de l'état civil* et de tout pouvoir habilitant, la commissaire prend le règlement ci-après portant modification du *Règlement sur les formules relatives aux statistiques de l'état civil*.

- 1. Le Règlement sur les formules relatives aux statistiques de l'état civil est modifié par le présent règlement.**
- 2. La partie I de l'annexe est modifiée par ajout de ce qui suit après « Rapport trimestriel de sépulture » :**  
  
Déclaration solennelle pour changement de la désignation du sexe
- 3. La partie II de l'annexe est modifiée par ajout de la formule à l'annexe du présent règlement après la formule 11.**

**ANNEXE**

(Article 3)

**FORMULE 12**

Déclaration solennelle pour changer la désignation du sexe

Renseignements concernant l'auteur de la demande

Nom de famille officiel : \_\_\_\_\_  
Prénoms officiels : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_  
Date de naissance : Mois: \_\_\_\_\_ Jour: \_\_\_\_\_ Année: \_\_\_\_\_  
Lieu de naissance : \_\_\_\_\_, Nunavut.

Noms des parents de l'auteur de la demande

Parent 1 Parent 2  
Nom de famille officiel : \_\_\_\_\_  
Prénoms officiels : \_\_\_\_\_

Déclaration solennelle

Je, \_\_\_\_\_, déclare solennellement que :  
(écrire nom officiel complet actuel, en lettres moulées)

Je m'identifie à la désignation de sexe suivante, et je vis actuellement à temps plein d'une manière qui est compatible avec cette désignation de sexe et j'ai l'intention de continuer à le faire :

Homme   Femme

(en choisir un seul)

Fait devant moi à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_, 20\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'auteur de la demande

\_\_\_\_\_  
Commissaire aux serments  
La date d'expiration de ma commission  
est le \_\_\_\_\_, 20\_\_\_\_.

## DIRECTIVES

1. Cette formule ne peut être utilisée que pour changer la désignation du sexe sur votre bulletin d'enregistrement de naissance du Nunavut d'homme à femme, ou de femme à homme.
2. Remplir toutes les parties de cette formule et signez-la devant un commissaire aux serments.
3. Si vous avez été adopté selon le droit coutumier et que votre adoption a été enregistrée, inclure les noms de vos parents adoptifs sur la formule.
4. Joindre tous les certificats de naissance et toutes les copies certifiées conformes du bulletin d'enregistrement de la naissance qui ont été délivrés en vertu de la *Loi sur les statistiques de l'état civil* qui sont sous votre contrôle.
5. Si vous ne résidez pas au Nunavut, veuillez joindre une preuve de votre lieu de résidence actuel.
6. Joindre un droit règlementaire de 10 \$.
7. Afin de demander un nouveau certificat de naissance, joindre :
  - a) la formule complétée intitulée « Demande de certificat », disponible à partir du registraire général de l'état civil,
  - b) un droit additionnel de 10 \$.
8. Joindre les lettres d'appui de deux professionnels de la santé.

Note: Les lettres doivent provenir de médecins, d'infirmières praticiennes ou d'infirmiers praticiens ou de psychologues qui :

- D'une part, vous a traité ou évalué
- D'autre part, exerce dans un ressort au Canada (sauf si vous résidez à l'extérieur du Canada)

Les lettres doivent (paragraphe 11.1(5) de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*) :

- a) identifier l'auteur de la demande selon son nom officiel complet actuel et sa date de naissance;
- b) comprendre une déclaration selon laquelle le professionnel de la santé est d'avis que :
  - (i) la désignation de sexe dans le bulletin d'enregistrement de naissance de l'auteur de la demande est incompatible avec la désignation de sexe à laquelle ce dernier s'identifie,
  - (ii) la désignation de sexe que demande l'auteur de la demande est compatible avec la désignation de sexe à laquelle ce dernier s'identifie;
- c) comprendre la preuve que le professionnel de la santé est autorisé à exercer sa profession dans son ressort;
- d) comprendre une déclaration relative à la durée de la relation entre le professionnel de la santé et l'auteur de la demande ainsi qu'aux autres antécédents concernant l'auteur de la demande que le professionnel de la santé a examinés;
- e) si l'auteur de la demande est mineur, comprendre une déclaration selon laquelle le professionnel de la santé est d'avis que le mineur a la capacité de prendre des décisions en matière de soins de santé.